



# EVERGLADES

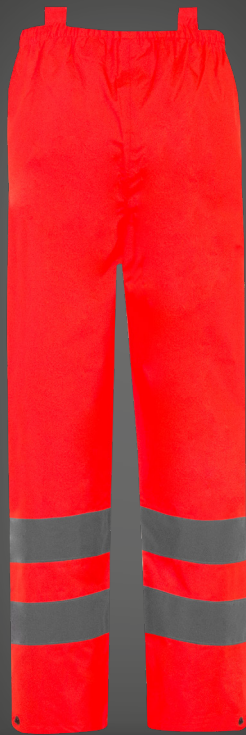
EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN 343 (2003) + A1 (2007)



## FICHE PRODUIT



FACE



DOS

## LES + PRODUITS

EN ISO 20471 Classe 2 :  
bandes rétroréfléchissantes  
microbilles de 7 cm.



2 passe-mains et ceinture  
élastiquée.



Fermeture bas de jambes  
par boutons pression  
pour une protection optimale  
contre la pluie.



## REFERENCES

- PANTAEVERG1JF
- PANTAEVERG1OF
- PANTAEVERG1RF

### TAILLE

S / M / L / XL / XXL / XXXL

Autre taille, nous consulter.

### ENTRETIEN



Selon ISO 6330 4N.

EN OPTION



BRETelles  
ZZZZZBRETelAST



## DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Doublure fixe taffetas pour plus de confort au porté.
- Coutures entièrement étanchées pour une protection optimale contre la pluie.
- Bas de jambes ajustable par boutons pression.
- Deux passe-mains.
- Ceinture élastiquée.
- Deux bandes rétro réfléchissantes microbilles de 7 cm (S, M, L) ou de 6 cm (XL, XXL, XXXL) cousues.
- 4 passants auto-agrippants cousus sur la ceinture du pantalon pour la fixation de bretelles amovibles.



## MATIERES PREMIERES

### TISSU EXTERIEUR

- Tissu Wovetex 150 imper-respirant avec une enduction PU 100% polyester. Poids : 150 g/m<sup>2</sup>.

### DOUBLURE

- Doublure taffetas 100% polyester. Poids : 60 g/m<sup>2</sup>.

### TISSU RETROREFLECHISSANT

- Tissu rétro réfléchissant microbilles certifié EN ISO 20471.

## STOCKAGE

Le pantalon de pluie EVERGLADES est conditionné dans un emballage individuel transparent.

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

## ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 40°C (selon ISO 6330 4N).

Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



Selon ISO 6330 4N.

## CONFORMITE ET ATTESTATION D'EXAMEN

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 343 (2003) + A1 (2007)** pour la protection contre la pluie.

L'attestation d'examen a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

**PANTAEVERG**  
N° 033/2019/0206